

VERROU DE CONDAMNATION SUR PLAQUES 04

Le verrou de condamnation est destiné aux portes de passage intérieures. Il se compose d'un côté d'une pièce plate en fer forgé et martelé, permettant d'actionner le pêne dormant de la serrure (condamnation). Et de l'autre côté, d'une pièce à fente permettant en cas de besoin le déverrouillage de la porte depuis l'extérieur de la pièce (décondamnation). Les deux côtés sont assemblés sur les plaques de porte Inventaire 04.

La simplicité formelle du verrou lui confère une parfaite intégration avec l'ensemble des poignées Inventaire.

DIMENSIONS

L 59 mm / l 52 mm / P verrou 23 mm
P décondamnation 4 mm

LIEU DE FABRICATION

Région Normandie, France.

PROCÉDÉ DE FABRICATION

Chaque produit Inventaire est issu d'une fabrication artisanale, manuelle et française.

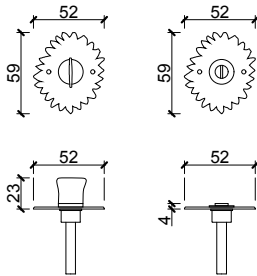
MATÉRIAU ET TECHNIQUE

Fer forgé et martelé à la main.

Il s'agit d'un matériau « vivant » dont l'aspect est susceptible d'évoluer dans le temps au contact de la main, de l'air, de l'eau, ou d'autres produits. Ces évolutions participent au caractère esthétique et unique de chaque produit.

UTILISATION

Porte de passage intérieur. Pour un usage en extérieur, veuillez-vous référer au paragraphe « note importante ».



FINITION

À froid, l'artisan réalise la finition en trois étapes : il applique d'abord au chiffon une patine teintée, puis la travaille à la brosse fine avant d'appliquer en fine couche un vernis de finition.

INSTALLATION

Pour l'installation de vos plaques équipées de verrou de condamnation, des clous sont fournis. Les verrous de condamnation sont soudés à une tige carrée de 7 mm de section et de 100 mm de longueur. La longueur de la tige devra être ajustée à l'épaisseur de votre porte.

NOTE IMPORTANTE

Veuillez vérifier la compatibilité des systèmes de verrou et plaques avec votre installation avant de passer commande.

L'aspect des objets varient d'une pièce à l'autre dans une tolérance définie par INVENTAIRE.

Ces variations sont obtenues grâce au travail à la main qui offre à chaque étape de fabrication des nuances propres au mode opératoire. Ces variations ne remettent pas en question la fonctionnalité des produits.

Elles confèrent un caractère unique à chacun d'eux.